



Toulouse, le 2 mars 2026

A l'attention des 10 associations conventionnées, autrices du Livre Blanc

Objet : Engagements écrits faisant suite à notre rencontre du 27 février

Madame, Monsieur,

Ainsi qu'il a été convenu à l'issue de notre rencontre du 27 février, je vous fais parvenir par écrit les réponses de notre liste aux questions que vous soulevez dans votre Livre Blanc.

Je souhaite d'abord vivement vous remercier pour la qualité des échanges que nous avons pu avoir lors de cette rencontre. Cela nous a permis d'exprimer la vision globale de notre liste sur la relation avec le monde associatif, de présenter les principales mesures de notre programme, mais aussi, et surtout, d'entendre de vive voix la diversité de vos préoccupations.

Je voudrais également redire ici mon attachement au monde associatif et ma conviction de son rôle essentiel de rempart aux idées d'extrême-droite. Je suis convaincu que nous devons faire route commune pour empêcher notre ville, notre pays de céder à ces dangers.

Au-delà du partage des valeurs que vous portez et de son attachement aux libertés associatives, notre liste est composée de nombreuses candidates et de nombreux candidats qui connaissent les spécificités de votre secteur, et qui en ont une expérience personnelle. Nous voulons établir avec vous une relation réellement partenariale, en vous associant étroitement à l'élaboration de nos politiques publiques, en garantissant votre indépendance et en respectant votre rôle de contre-pouvoir.

Réponse à la Question 1 : Au regard des enjeux auxquels doit faire face la ville de Toulouse lors de la prochaine mandature (2026-2032), reconnaissez-vous la

Retrouvez nous sur les réseaux : <https://linktr.ee/VivreMieux.Toulouse>



pertinence des 5 axes prioritaires que mettent en avant les associations dans leurs projets et que plébiscitent les habitants et habitantes dans les quartiers ?

Le programme « Vivre Mieux » valide l'intégralité de ces axes, en rupture avec les pratiques de « silenciation » et de « gestion punitive » de la majorité actuelle.

1. Garantir un accueil inconditionnel :

Nous sommes très attaché.e.s à ce principe, que nous voulons mettre en œuvre dans nos propres politiques : notre programme s'engage sur une tarification solidaire basée sur les revenus, pouvant aller jusqu'à la gratuité pour l'accès aux services publics et aux activités culturelles/sportives gérées par la ville. Cela répond directement au besoin de lever la barrière financière pour l'accueil de tous.

Et nous voulons soutenir nos partenaires dans la réalisation de ce principe d'accueil inconditionnel : pour cela, nous nous engageons à soutenir financièrement les associations pour qu'elles puissent mener à bien leurs missions. Nous considérons que l'accueil des publics doit être inconditionnel et que les institutions publiques doivent garantir l'inconditionnalité de l'accès des services. Quelle que soit la nationalité, le statut d'hébergement ou le statut administratif des personnes concernées.

2. Développer des scènes culturelles de proximité :

Le programme propose le concept "Un quartier, une scène culturelle", qui consiste à accompagner et reconnaître les dynamiques culturelles par quartier en accompagnant les initiatives. Nous voulons également permettre à tous les enfants d'avoir une pratique artistique et culturelle là où ils résident.

3. Offrir des espaces d'expression citoyenne et d'action collective :

Nous sommes également très en phase avec cet enjeu. Notre programme prévoit tout un ensemble de mesures pour favoriser la participation des habitantes et des habitants aux décisions qui les concernent. Nous voulons refonder la démocratie locale à Toulouse en passant d'une concertation jugée formelle à un réel pouvoir de co-construction pour les habitantes et habitants.

Cela se fera notamment par la création de nouvelles instances et outils de participation (des Assises de la démocratie vivante que nous lancerons dès le début du mandat pour dresser un bilan et améliorer l'organisation de la démocratie locale ; une Assemblée citoyenne chargée de proposer, suivre et contrôler les engagements de la Ville et de la Métropole ; la mise en place d'un Droit d'initiative populaire, d'une fabrique toulousaine continue notamment).

Et pour réussir cela, nous nous appuierons sur le tissu associatif et soutiendrons les initiatives qui vont dans ce sens parce que nous sommes convaincus de son rôle central en la matière.

Pour reprendre une partie des échanges que nous avons eus ensemble, je voudrais dire à nouveau que le modèle de cogestion de l'Espace Job, entre la collectivité et le Collectif d'associations doit servir d'inspiration pour ce que devrait être la collaboration entre associations et pouvoirs publics- sur l'ensemble de la ville.

4. Offrir aux jeunes des espaces d'expérimentation et de projet :

Notre programme veut soutenir les tiers-lieux et les projets collectifs portés par la jeunesse. Il rejoint la vision exprimée par votre Livre blanc et qui considère que les

associations doivent être les interlocutrices des jeunes toulousain.e.s, pour les accompagner dans leur projet et vers leur émancipation.

5. S'impliquer comme partenaire dans les politiques territoriales :

Nous nous engageons à réintégrer les acteurs de l'éducation populaire dans l'ensemble des réflexions de la collectivité, là où la majorité actuelle tend à les considérer comme de simples prestataires.

Ainsi que cela a été évoqué lors de nos échanges, nous vous proposons de travailler avec vous à l'élaboration d'une Charte des engagements réciproques, sur le modèle de celle qui a été proposée par le Mouvement associatif.

Réponse à la Question 2 : Quels engagements précis pouvez-vous prendre vis-à-vis des associations pour qu'elles disposent dans les 3 domaines-clés suivants des ressources nécessaires à la mise en œuvre effective de leurs projets (les 3 domaines : Un cadre juridique qui permet de projeter sur un temps long et d'investir pour l'avenir/ Des espaces et des locaux pour se déployer au plus proche des habitants et habitantes/ Des financements pérennes à la hauteur des besoins et des enjeux)?

1. Un cadre juridique stable

Le programme s'engage explicitement à privilégier les conventionnements pluriannuels d'objectifs et de moyens pour permettre aux associations de se projeter, de mener des actions de long cours. Concrètement, pour les associations conventionnées que vous êtes, cela veut dire que nous garantissons de maintenir ce mode de relation et à en respecter réellement le principe, contrairement à ce qu'a fait la majorité sortante ces dernières années.

Cette mesure vise notamment à donner la visibilité nécessaire pour sécuriser les emplois associatifs, un point crucial que vous avez souligné lors de nos échanges.

2. Des espaces et des locaux de proximité

Nous sommes en désaccord avec la tendance actuelle à la « raréfaction » de l'octroi de locaux permanents, qui a notamment été documentée par le rapport sur les atteintes aux libertés associatives présenté par la Ligue des Droits de l'Homme lors de la réunion publique du 20 février.

Pour inverser cela, notre programme prévoit :

- La mise à disposition du patrimoine immobilier toulousain (bureaux, espaces de travail) pour les structures.
- La création de nouveaux lieux dédiés aux pratiques culturelles dans tous les quartiers pour irriguer le territoire.
- L'ouverture des cours d'école, préaux et gymnases hors temps scolaire pour en faire des lieux de vie et de lien social.
- Nous encouragerons les pratiques par la mise à disposition/création de lieux dédiés aux pratiques culturelles dans tous les quartiers de la ville pour irriguer le territoire : mutualisation de lieux existants, création de nouveaux espaces dédiés dans l'espace public en favorisant notamment les lieux apaisés (long des trames bleues et vertes, places publiques, jardins...).
- Nous nous engageons à réfléchir avec vous à une amélioration de la Charte de l'évènementiel pour que celle-ci ne soit plus une contrainte supplémentaire mais bien une aide pour le déploiement de vos actions.

3. Des financements pérennes à la hauteur des besoins et des enjeux

Pour répondre à la situation d'urgence financière décrite par le Livre Blanc, nous nous engageons à :

- Revaloriser les subventions et sanctuariser les budgets.
- Dès le début du mandat, activer un plan d'urgence pour venir en aide aux structures les plus fragilisées, qui risquent de disparaître ou de devoir licencier leurs salarié.e.s. Le rôle des salarié.e.s de vos associations doit être reconnu et soutenu, car il permet à toutes les personnes engagées bénévolement de penser et de mettre en place des projets innovants.
- Mettre fin à l'arbitraire en instaurant des critères transparents et équitables pour l'attribution des aides.
- Réfléchir à des commissions mixtes d'attribution (incluant élu.e.s de l'opposition et citoyen.ne.s) pour sortir du clientélisme.

En conclusion, je voudrais redire que le contenu de notre programme « Vivre Mieux » s'aligne sur votre constat de l'utilité sociale des associations (en matière de cohésion sociale, de démocratie et d'innovation). Il s'oppose à la dérive actuelle vers une « marchandisation » ou une « neutralité forcée » où les associations n'osent plus critiquer les financeurs par peur de représailles. Nous mettrons au contraire en place une charte garantissant la liberté d'expression des associations.

Je reste à votre disposition pour toutes précisions que vous jugeriez utiles.

François BRIANÇON
Tête de liste de la Gauche Unie
Vivre Mieux Toulouse 2026

A handwritten signature in black ink that reads "François Briançon". The signature is written in a cursive, slightly stylized font. Below the signature, there is a single horizontal line that extends across the width of the text.